

Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques auprès de la clientèle référée à la coordination de l'investigation en urologie (clinique lithiase rénale) pour des calculs rénaux/pierres aux reins

SI-OC-INF-0164

Référence à un protocole :	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> SI-PROTOCOLE-090 Protocole de prise en charge optimale des patients référés à la coordination d'investigation en urologie (Clinique lithiase rénale : calculs rénaux/ les pierres au reins)
Référence à une activité réservée :	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques selon une ordonnance
Champ d'application de l'OC :	Interne <input type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/> Interne et externe <input checked="" type="checkbox"/>

SITUATION CLINIQUE OU CLIENTÈLE VISÉE PAR L'ORDONNANCE COLLECTIVE

Prise en charge optimale de l'investigation chez un patient ayant des calculs rénaux/les pierres aux reins

PROFESSIONNEL(S) HABILITÉ(S)

Infirmier(ière)s clinicien(ienne)s à la coordination d'investigation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM).

INDICATION(S)

- Tout patient âgé de 18 ans et plus qui est référé au service de la coordination de l'investigation en urologie du CHUM et :
 - Pour lequel une demande de consultation a été faite, par un urologue ou un néphrologue pour la pathologie suivante: un épisode de lithiases rénales/calculs rénaux (voir [Annexe 1](#): les critères d'inclusion et d'exclusion selon le Protocole de prise en charge optimale des patients référés à la coordination et d'investigation en urologie (Clinique lithiase rénale : calculs rénaux/ les pierres aux reins))

INTENTION THÉRAPEUTIQUE

- Assurer une prise en charge optimale du patient dans la coordination de l'investigation en urologie
- Améliorer le processus de prise en charge et diminuer ainsi les délais d'attente reliés aux examens et les tests diagnostiques invasifs nécessaires
- Collaborer à l'évaluation globale du patient (condition physique et mentale, tests diagnostiques réalisés) pour établir un diagnostic et un plan de traitement dans un délai optimal

CONDITION(S) D'INITIATION

Idem à indications

CONTRE-INDICATIONS

- Patient refuse l'investigation
- Crise de colique néphrétique aiguë
- Référé pour une chirurgie ou en attente d'une chirurgie (lithotripsie par ondes de choc)
- Prise en charge ailleurs dans le réseau

PRÉCAUTIONS

Non applicable.

IDENTIFICATION DU PRESCRIPTEUR AUTORISÉ RÉPONDANT

Médecin de garde en urologie.

PROCÉDURE

L'infirmier(ère) clinicien(ne) de la coordination de l'investigation en urologie:

- Initie les bilans sanguins et les examens manquants selon les indications ci-dessous
- Complète les documents nécessaires à l'investigation
- Transmet l'information à l'agente administrative pour la prise de rendez-vous

Bilans sanguins

- Vérifier les derniers bilans sanguins et métaboliques
- Si les résultats des bilans sanguins et métaboliques sont > 6 mois, demander une requête de laboratoire des bilans suivants qui sont tous nécessaires avant le prochain rendez-vous médical:
 - FSC
 - Albumine
 - Calcium total
 - CO2
 - Créatinine
 - Potassium
 - Sodium
 - PTH
 - Acide urique
 - Phosphore
 - Magnésium
 - Analyse d'urine
 - Bilan métabolique collecte d'urine 24h : électrolytes (NA24-K24-CL24) et protéines totales (PROT24), Créatinine, Calcium, Citrate, Magnésium, phosphore, PH, acide urique, Sodium
 - Bilan métabolique collecte d'urine 24h (oxalate): Oxalate, Calcium, Magnésium, Chlorure, Créatinine

Imageries

- Vérifier la date des dernières imageries

Si les dernières imageries sont > 6 mois, demander les imageries suivantes :

LIMITES OU SITUATIONS POUR LESQUELLES UNE CONSULTATION AVEC LE PRESCRIPTEUR AUTORISÉ EST OBLIGATOIRE

Voir section contre-indications ci-haut.

RÉFÉRENCES

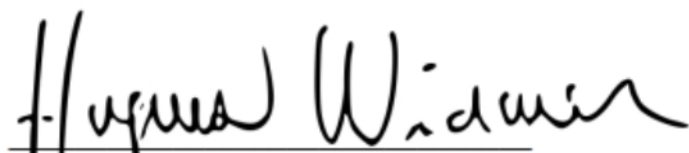
Bhojani, N., Bjazevic, J., Wallace, B., Lee, L., Kaler, K. S., Dion, M., Cowan, A., Sultan, N., Chew, B. H. et Razvi, H. (2022). UPDATE - Canadian Urological Association guideline: Evaluation and medical management of kidney stones. *Canadian Urological Association journal*, 16(6), 175–188. <https://doi.org/10.5489/cuaj.7872>

Kidney stones guideline. (2023). *Canadian Urological Association journal*, 17(5), E164. <https://doi.org/10.5489/cuaj.8383>

Concepteurs :	
Dr. Naeem Bhojani	Urologue au CHUM, Service de l'urologie, CHUM
Dr. Guillaume Bollée	Néphrologue au CHUM, Service de néphrologie, CHUM
Rahma Ben Salem	Infirmière clinicienne en pratique avancée – trajectoire chirurgicale (par intérim), Direction des soins infirmiers (DSI), CHUM
Catherine Marceau	Infirmière en pratique avancée (par intérim), Direction de la coordination et de l'accès et de la fluidité (DCAF), CHUM
Collaborateurs :	
Anouk Gackowski	Infirmière clinicienne de la coordination de l'investigation, Direction de la coordination de l'accès et de la fluidité (DCAF), CHUM
Sarah Al-Ameri	Coordonnatrice fluidité des trajectoires réseau Direction de la coordination de l'accès et de la fluidité (DCAF), CHUM
Léna Lévesque	Chef de service Coordination de l'investigation Direction de la coordination de l'accès et de la fluidité (DCAF), CHUM
Date de la mise en vigueur :	2024-12-09
Date de la révision :	Inscrire la date

2024-12-04

APPROUVÉ PAR


 Dr Hugues Widmer

Chef du service de l'urologie

2034-12-4

Date

LEMASSON Alexis

Chef de service par intérim
Coordination de l'investigation et des trajectoires réseau

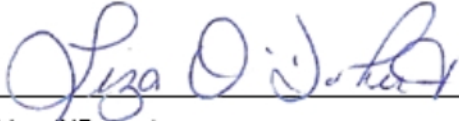


Alexis Lemasson

Chef de service à la coordination de l'investigation
et des trajectoires réseau (par intérim)
Direction de la coordination de l'accès et de la fluidité

2024-11-28

Date

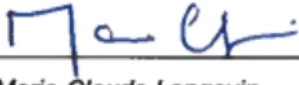


Liza O'Doherty

Directrice adjointe à la Direction des soins infirmiers
et présidente du comité des activités interprofessionnelles

2024-11-28

Date



Marie-Claude Langevin

Cheffe du département de pharmacie

2024-12-09

Date



Jean-François Lizé

Président du comité exécutif du Conseil des médecins,
dentistes et pharmaciens

2024-11-21

Date



© CHUM tous droits réservés

Annexe 1

Critères d'inclusion et d'exclusion à la coordination d'investigation en urologie (clinique lithiase)

Critères d'inclusion

Priorité 3 (Délais non-urgent) : < 2 à 4 mois

- Lithiases rénales ou calculs rénaux

Critères d'exclusion

- Patient refuse l'investigation
- Crise de colique néphrétique aiguë
- Référé pour une chirurgie ou en attente d'une chirurgie (lithotripsie par ondes de choc)
- Prise en charge ailleurs dans le réseau